Abonnement stationnement YPORT 2024

Objet : Renouvellement Abonnement de stationnement

Madame, Monsieur,

L'abonnement annuel de votre stationnement sur la Commune d'Yport a pris fin le 15 novembre 2023.

Si vous souhaitez le renouveler, merci de remplir et renvoyer le document ci-joint accompagné des pièces justificatives demandées à l'adresse ci-dessous :

- Par mail : stationnements.yport@gmail.com
- Par envoi postale : Mairie d'YPORT
  Rue Ernest Lethuillier
  76111 YPORT

*Si vous faite le choix de l'envoi par mail, votre demande ne sera prise en compte qu'à réception du règlement de la cotisation.

***Attention tout dossier incomplet ne sera pas pris en charge*.**

Rappel des pièces à fournir :

- Justificatif d'identité
- Carte grise du ou des véhicules inscrit dans le dossier
- La cotisation 2024 du montant correspondant à la demande en espèce ou chèque à l'ordre du trésor public(voir tableau ci-dessous)
- Attestation employeur pour chaque employé
- Identité juridique (Siret/Siren)

Professionnels travaillant à Yport - Intervenants associatifs :	
0 à 2 employés	10.00€
3 à 5 employés	20.00€
Au-delà de 5 employés	50.00€ pour 10 véhicules
Professionnels de santé et aides à domicile	5.00€

Les cartes de stationnement seront à retirer sur les heures d'ouverture de la Mairie.

Si vous souhaitez un envoi postal, merci de joindre une enveloppe affranchie au format 14,8 x 21 cm.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.